

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal:

Objet: Plan municipal de sobriété

Séance du 11 octobre 2022 Convocation du 5 octobre 2022 Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à 19 h 35, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le cinq octobre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents:

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, MM. Christian Lancrenon, Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Emmanuel Goujon, Mmes Axelle Poullier, Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mmes Catherine Palpant, Nadine Lacroix, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szynkowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

Etaient représentés:

Mme Roselyne Holuigue-Lerouge par Mme Monique Pourcelot, Mme Sabine Ngo Mahob par M. Patrice Pattée, M. Théophile Touny par Mme Annie Bach, Mme Sakina Bohu par M. Philippe Tastes

Secrétaire de séance :

M. Numa Isnard

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,



Séance du 11 octobre 2022

OBJET : Plan municipal de sobriété

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre : M. Xavier Tamby ; 2 abstentions : M. Philippe Szynkowski, Mme Liliane Wietzerbin)

APPROUVE le plan municipal de sobriété.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire